



OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE OPÉRATEUR OU OPÉRATRICE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche d'une personne pour occuper un poste saisonnier à temps complet, d'opérateur ou d'opératrice pour la collecte des matières résiduelles pour la période de mai à septembre de chaque année.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la supervision du directeur de l'hygiène du milieu, le ou la titulaire du poste est appelé à conduire un camion pour effectuer la collecte des matières résiduelles sur les sites municipaux, sur le site de La Grave et, occasionnellement ou lorsque requis, à L'Île-d'Entrée.

- Effectuer la collecte des matières résiduelles sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine en suivant les circuits de collectes tels que définis par le supérieur immédiat et à l'occasion, effectuer la collecte chez certains I.C.I. (institutions, commerces et industries) et chez certains résidents.
- Vider les poubelles et les îlots de tri se trouvant sur les sites municipaux ainsi que dans le secteur de La Grave et, lorsque requis, à L'Île-d'Entrée.
- Respecter la Loi et les règlements sur la sécurité routière ainsi que les normes de base de bonne conduite automobile.
- Ouvrir et fermer les poubelles publiques et sur La Grave.
- Effectuer la collecte des matières résiduelles sur le lieu des événements touristiques lorsque requis.
- Effectuer les collectes supplémentaires le samedi dans le secteur de La Grave en saison touristique.

Une description détaillée des tâches est disponible à la mairie ou par courrier téléphonique au rhc@muniles.ca.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

Le candidat recherché ou la candidate recherchée possède un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent reconnu par une institution scolaire ainsi qu'une année d'expérience reliée à l'emploi. Le candidat ou la candidate détient un permis de conduire valide de la classe 3. Un bon jugement, l'autonomie au travail et la débrouillardise sont des qualités essentielles.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Catégorie col bleu

Statut saisonnier à temps complet pour la période de mai à septembre de chaque année

Horaire de travail de 36,5 heures par semaine réparties comme suit : mai et deux dernières de septembre, cinq jours consécutifs, soit 8 h par jour du lundi au jeudi et de 4,5 heures le vendredi et juin à mi-septembre, quatre jours par semaine du lundi au vendredi

Salaire horaire selon la convention collective en vigueur

DATE LIMITÉ DE DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes **avant 23 h 59, le mardi 25 mai 2021** soit par courriel à l'adresse rhc@muniles.ca, par télecopieur au (418) 986-6962 ou par courrier postal à :

Madame Maude Leblanc
Conseillère en ressources humaines
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Poste « Opérateur ou opératrice pour la collecte des matières résiduelles »
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

À noter que seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.